

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2013

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le Jeudi 28 Mars 2012 à 18h30

Présents : Mrs Mmes BLANC DUPUIS –RABION PEIFFER CHORON BATAILLE
GROUBACH RULLER VIGNOLET

Absent Mr BATTAGLIA

Monsieur le Maire donne quelques renseignements suite à la lecture du compte rendu de la réunion de la séance du 21 Février 2013.

Les terrains de Mr Germineau et Mr Moulinet évalués à 8000€ une proposition aux environs de 5 000€ pourrait être faite si toutefois Mr Moulinet peut être situé.

En attendant le personnel communal entretiendra ces terrains.

Mr Choron rend compte à ses collègues de la réunion du SIRP au cours de laquelle la signature du contrat CAE de Mr Moulet a été à l'ordre du jour ; Conformément à la décision prise en conseil municipal, les trois délégués de la commune dont fait partie le Maire, s'y sont opposés. Après une discussion tendue, avec trois contre, 3voix pour(les délégués de Naujan plus le Maire de Saint Aubin) ce contrat a été légalisé. Le vote du CA 2012 et du budget primitif 2013 du SIRP a été voté par 3 délégués de Naujan, 2 de Saint Aubin , le quorum ayant été atteint malgré l'absence des délégués de Cabara.

Dans un troisième temps, le Maire rapporte au Conseil une partie de la réunion du Conseil d'école auquel les maires ont assisté. Les institutrices ont amené la discussion sur la cantine avec la dissolution de la commission cantine après la démission de Mes Giret, Bataille et Biarnes.

Les parents d'élèves, alertés, doivent prendre la relève pour vérifier les menus.

Après toutes ces mises au point la séance est ouverte

ACTION EN FAVEUR DES ECONOMIES D EAU

Dans le cadre de la prise en compte des nappes d'eau profonde, il est nécessaire d'envisager de faire des économies d'eau dans les bâtiments et infrastructures publics .Chaque commune fera un audit qui pourra être comparé aux ratios moyens en notre possession.Si besoin des équipements subventionnés seraient mis en place. La population devra être sensibilisée à ce problème.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ce projet.

SUCCESSSION MICHAUD CH

La proposition aux domaines d'acheter les terrains dans la côte pour 50€a été jugée insuffisante. Monsieur le Maire a fait une autre proposition pour 100€

PLU

L'audience au Tribunal administratif concernant le recours sur le PLU contre la commune est fixée au 18 avril prochain. M°Pagnoux doit déposer un mémoire en réponse à celui de l'avocate de Mr Carreau avant le 5 avril. Il sera reçu par le Maire accompagné de Mr Peiffer Le vendredi 29 Mars. L'étude du PPRMT qui pourrait impacter le terrain que la partie adverse demande en zone constructible n'est pas entérinée donc inutilisable.

FIXATION DES TAUX

La commission des finances a monté le projet de budget avec le montant attendu des taxes locales de 125 133€ en maintenant les taux de 2012. Le Conseil municipal adopte cette décision. Les taux sont donc pour 2013

TH 12,41%
TFB 22,57%
TFNB 68,60%

BUDGET PRIMIF 2013

La secrétaire explique l'erreur qui a été faite dans les compte administratif et compte de gestion dans lesquels la somme de 45 000€ a été inscrite à tort. Cette somme sera inscrite en dépense au budget pour rétablir les écritures. De ce fait l'excédent réel de fonctionnement de 2012 est de 29 150€

Mr Choron présente le projet de budget monté par la commission des finances.

La section de fonctionnement s'équilibre à 403 550€. Le nouveau copieur en leasing est inclus dans ce montant. 20 000€ sont prévus pour l'investissement et 4 050€ sont inscrits en dépenses imprévues.

L'investissement s'élève à 89 689€:

4 900€ en matériel de bureau

12 000€ pour la toiture du foyer non réalisée en 2012

20 600 € pour divers travaux de voirie et 5 500€ pour les modifications du PLU.